

Animateur Prévention (Secteur Sanitaire, Médico-Social)

La formation-action "Animateur Prévention Secteur Sanitaire et Médico-social" est la pierre angulaire d'une démarche de prévention des risques dynamique et pérenne dans les structures du sanitaire et social. À l'issue de cette formation, les stagiaires auront acquis une légitimité technique d'analyse de l'ensemble des risques du secteur, qui leur permettra d'entretenir au quotidien la culture prévention dans l'établissement. Ils seront en mesure de structurer les remontées d'informations venant du terrain, de participer à la recherche de solutions adaptées et de suivre les résultats sur le long terme en collaboration avec les équipes et la direction.

PUBLIC VISÉ :

- Tout public.

ORGANISÉ PAR :

- Compétences prévention

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

- 4 à 8 participants

DURÉE :

- Module 1 : 4 jours.
- Intersession : 1 mois
- Module 2 : 2 jours.

PRÉREQUIS :

- Titulaire de l'attestation de réussite aux Bases en Prévention des Risques Professionnels (Module e-learning INRS gratuit).

CONTACT :

- Conseillère Formation ANFH

OBJECTIFS

- Animer et structurer une démarche de prévention des risques dynamique et participative dans son établissement.
- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques.
- Inscrire son action d'animateur dans une démarche de prévention.
- Élaborer un projet de prévention performant.
- Mettre en œuvre l'évaluation des risques professionnels.
- Animer la prévention des risques professionnels dans son établissement.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Recueil des attentes préformation.
- Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes.
- Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en établissement.
- 60 % pratique 40 % théorique.

PROGRAMME

1/ Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels :

- ✓ Le cadre légal et institutionnel de la prévention des risques.
- ✓ Les conséquences des risques dans l'établissement.
- ✓ Les processus d'apparition des risques.
- ✓ Les notions d'accident de travail, accident de trajet et de maladie professionnelle.

2/ Inscrire son action d'animateur dans une démarche de prévention :

- ✓ Appréhender une conception globale de la Prévention dans sa structure.
- ✓ Intégrer la démarche de prévention dans la gestion des activités.
- ✓ Impulser une approche participative.
- ✓ Visualiser les rôles et les actions clés de chaque membre du personnel.

3/ Elaborer un projet de prévention performant :

- ✓ La méthodologie de projet adaptée à la prévention des risques.
- ✓ Réaliser un diagnostic de santé et de performance.
- ✓ Définir des objectifs stratégiques et opérationnels.
- ✓ Élaborer un plan d'action.

4/ Mettre en œuvre l'évaluation des risques professionnels :

- ✓ Repérer les risques à son échelle.
- ✓ Maîtriser les risques liés aux mobilisations et aux chutes,
- ✓ Maîtriser les risques psychosociaux, biologiques et chimiques.